# Informations générales

Email de contact : caroline.salmon@cotes-darmor.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 21 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Guingamp-Paimpol Agglomération

Si protocole de préfiguration : date de signature :

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l’Armor à l’Argoat, nature: CA, SIREN: 200067981

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* PLH
* PLUI
* PCAET
* Projet alimentaire territorial
* SAGE
* Plan de valorisation de l’architecture et du patrimoine (PVAP)

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de ville
* Contrat local de Santé
* Convention globale CAF
* ORT
* Contrat objectif territorial ADEME
* Convention ANRU
* OPAH
* LEADER
* CTEF
* Programme d’Intérêt Général (PIG) avec l’ANAH
* Convention entre le Ministère du Travail, de l’Emploi et de l’Insertion et GPA valant volet emploi du CRTE (démonstrateur emploi)
* POPSU Territoires sur Guingamp
* AMI régionale centres-villes et centes-bourg sur PAIMPOL
* contrats territoriaux de bassins versants pour le Grand Trieux ET LE Guindy Jaudy bizien avec l’agence de l’eau
* contrat de progrès 2022-2024

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Action cœur de ville
* Petits villes de demain
* France services
* Conseillers numériques France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Orientation 1 : Viser l’excellence environnementale pour gagner en autonomie - Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité - Favoriser l’économie circulaire et oprimiser les ressources locales - Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie
* Orientation 2 : Rendre l’agglomération accueillante et inovante pour bien y vivre - Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages - S’affirmer comme un territoire d’opportunités et de conquêtes pour les entreprises - Renforcer la vocation et la dynamique touristique du territoire - Agir sur l’image et le fonctionnement de l’agglomération
* Orientation 3 : Agir au service d’un développement économique audacieux, créatif et innovant - Soutenir l’économie productive : l’économie de la mer et l’agriculture en priorité - Développer la formation en lien avec les filières existantes et en devoir - Préserver et développer une économie de proximité et solidaires
* Orientation 4 : Offrir un service équitable et de qualité à l’ensemble des habitants du territoire - Développer les cultures - Améliorer l’accè aux soins et à la santé - Des services adaptés tout au log de la vie, sur l’ensemble du territoire Orientation 5 : Favoriser un développement harmonieux et solidaire de notre territoire - Améliorer la mobilité sur le territoire - Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique - Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Economie sociale et solidaire
* Emploi et Insertion
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Réseaux verts et intelligents
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Sport
* Loisirs
* Formation professionnelle
* Education
* Accès à un logement de qualité
* Santé et soins
* Usages et inclusion numériques

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Opérateurs externes
* Nom: CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l’Armor à l’Argoat, nature: CA, SIREN: 200067981
* Bureau des maires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires et Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Emploi et Insertion
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Réseaux verts et intelligents
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Formation professionnelle
* Education
* Santé et soins

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : NC

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale :

* Agence technique départementale
* EPF

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* CEREMA
* ADEME
* Banque des territoires

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€